

**Convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage n° 17/1419 entre la
Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Trets pour la réalisation
de travaux pour l'extension, la réfection ou l'aménagement d'infrastructures
d'eau et d'assainissement**

Avenant n°1

La Métropole Aix-Marseille-Provence

Dont le siège est sis : Le Pharo, 58 Bd Charles Livon, 13007 Marseille

Représentée par sa Présidente ou son représentant en exercice dûment habilité pour intervenir en cette qualité aux présentes, et domiciliés audit siège

Désignées si après « La Métropole »

D'une part,

La Commune de Trets

Dont le siège est sis : Hôtel de ville, place du 14 juillet, 13530 TRETTS

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité pour intervenir en cette qualité aux présentes, et domicilié audit siège

Désignée ci-après la Commune

D'autre part

Ensemble dénommées « Les Parties »

Article 1 – Objet de l'avenant n°1 à la convention

Le présent avenant a pour objet de modifier l'annexe financière de la convention n° 17/1419 relative au Transfert Temporaire de Maitrise d'Ouvrage pour la réalisation, par la commune de Trets, d'opérations d'extension, de réfection ou d'aménagement d'infrastructures d'eau et d'assainissement.

En effet, la convention initiale était basée sur une programmation prévisionnelle de la commune qui a, depuis, évolué et s'est adaptée aux contraintes rencontrées en cours de chantiers. Il s'agit d'ajuster les montants entre les budgets eau et assainissement des opérations 1 et 2.

Les montants de la convention sont ainsi ajustés :

Compétence	Montant initial	Montant avenant 1	variation
Eau potable	93 183,34 €HT 111 820,01 €TTC	190 683,33 €HT 228 820,00 €TTC	+ 105 %
Assainissement	925 163,33 €HT 1 110 196,00 €TTC	827 663,34€HT 993 196,00 €TTC	- 11 %
Total	1 018 346,67 €HT 1 222 016,00 €TTC	1 018 346,67€HT 1 222 016,00 €TTC	0

Soit, pour l'ensemble de l'opération, une incidence neutre.

Article 2 – Divers

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Le présent avenant entrera en vigueur dès sa transmission en Préfecture et sa notification aux parties.

Fait à

Fait à

Le

Le

Pour la Commune de Trets

Pour la Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence,
Le Vice-Président
Délégué Eau et Assainissement
GEMAPI

Le Maire

Roland GIBERTI

ANNEXE 1 modifiée

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

Compétences : eau et assainissement

(Activités assujetties à la TVA)

Opération 1 : modifiée

<i>Libellé de l'opération</i>	Opération 1 : réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement : rues du centre-ville				
DEPENSES (€)	HT			TVA	TTC
Nature	AEP	EU	Total		
Travaux	132 480,83	93 306,67	225 787,50	45 157,50	270 945,00
TOTAL	132 480,83	93 306,67	225 787,50	45 157,50	270 945,00

FINANCEMENT (€)		AEP	EU
Financeurs	Dispositif		
Métropole		158 977,00	111 968,00
TOTAL		158 977,00	111 968,00

Opération 2 : modifiée

<i>Libellé de l'opération</i>	Opération 2 : réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement : dont chemin de la boucharde, de Marseille, d'Auriol et de la Porte Rouge, rues des Minimes et Jules Ferry, lotissement du Cimetière, Cabassude et de la Gardi, places Denfert Rochereau, de l'Hôtel de Ville et impasse de la Liberté				
DEPENSES (€)	HT			TVA	TTC
Nature	AEP	EU	Total		
Travaux	37 572,50	134 356,67	171 929,17	34 385,83	206 315,00
TOTAL	37 572,50	134 356,67	171 929,17	34 385,83	206 315,00

FINANCEMENT (€)		AEP	EU
Financeurs	Dispositif		
Métropole		45 087,00	161 228,00
TOTAL		45 087,00	161 228,00

Opération 3 : inchangée

<i>Libellé de l'opération</i>	Opération 3 : Remise à niveau du poste de relevage – Secteur Seignères					
DEPENSES (€)		HT			TVA	TTC
Nature		AEP	EU	Total		
Travaux		20 630,00	-	20 630,00	4 126,00	24 756,00
TOTAL		20 630,00	-	20 630,00	4 126,00	24 756,00

FINANCEMENT (€)		AEP	EU
Financeurs	Dispositif		
Métropole		24 756,00	-
TOTAL		24 756,00	-

Opération 4 : inchangée

<i>Libellé de l'opération</i>	Opération 4 : Création de bassin d'orage et installation débitmètre – Station d'épuration					
DEPENSES (€)		HT			TVA	TTC
Nature		AEP	EU	Total		
Travaux		-	600 000,00	600 000,00	120 000,00	720 000,00
TOTAL		-	600 000,00	600 000,00	120 000,00	720 000,00

FINANCEMENT (€)		AEP	EU
Financeurs	Dispositif		
Métropole		-	720 000,00
TOTAL		-	720 000,00